



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/09/2021

Dossier complet le :

07/09/2021

N° d'enregistrement :

2021_5639

1. Intitulé du projet

Renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la pisciculture de la Cressonnière à Honnecourt-sur-Escout (59266)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Les étangs de la FAC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BURROW Coralie Cogérante

RCS / SIRET

8 9 3 8 9 4 4 6 9 0 0 0 1 2

Forme juridique

Société à responsabilité limitée (SARL)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1°a	Rubrique 2130 - Pisciculture produisant plus de 20 tonnes par an (A-3)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la pisciculture sans modification des installations d'élevage

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de renouveler l'autorisation d'exploiter de la pisciculture pour permettre la poursuite de son exploitation. La pisciculture, précédemment gérée par la Société Piscicole du Nord, fait l'objet d'une reprise par la SARL Les étangs de la FAC.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aucune modification n'est prévue au sein de la pisciculture.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Production annuelle d'une trentaine de tonnes de truites arc-en-ciel et farios destinées à alimenter les étangs de pêche de la SARL et à être vendues pour la pêche à la ligne à des étangs et sociétés de pêche privés extérieurs

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale de l'exploitation piscicole	7470m ²
Surface des bassins d'élevage	425m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LES BLANCHES FONTAINES 59266
HONNECOURT SUR ESCAUT

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 3 ° 1 1 ' 4 8 " E Lat. 5 0 ° 0 2 ' 5 8 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Haute vallée de l'Escaut en amont de Crèvecœur-sur-Escaut (ZNIEFF I)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est à plus de 20km (Moyenne Vallée de la Somme)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La masse d'eau concernée par la pisciculture est constituée par des sources qui se trouvent à l'intérieur de la propriété. A la sortie de la pisciculture, celles-ci rejoignent un contre-fossé du Canal de St Quentin puis le canal lui-même.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La pisciculture existe et fonctionne depuis plus de 50 ans et se trouve donc entièrement intégrée dans l'environnement, hébergeant une faune et une flore variées. L'activité de pisciculture entraîne également la création de rejets dans l'environnement (N, P, MES). Néanmoins, du fait de sa faible activité, les analyses d'eau indiquent que la pisciculture n'a pas d'impact sur l'évolution de la qualité d'eau entre l'amont et l'aval. Les rejets actuels restent bien en deçà des seuils autorisés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de site Natura 2000 à moins de 20km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le principal risque naturel qui concerne la pisciculture est l'inondation. La conséquence principale d'une inondation serait la fuite des poissons d'élevage dans le cours d'eau, ce qui ne présente aucun danger particulier et est assimilable à une opération classique de repeuplement pratiquée régulièrement par les associations de pêche et de protection du milieu aquatique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La pisciculture de la Cressonnière est suivie d'un point de vue sanitaire par la DSV du département du Nord. Elle bénéficie d'une reconnaissance de statut indemne de SHV et NHI. Les traitements antibiotiques sont très rares sur le site et sont sans danger pour la santé humaine dès lors que l'utilisateur se réfère aux recommandations d'utilisation.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic est réduit et principalement dû aux véhicules de la société (véhicules légers 3T5) et plus rarement au camion de livraison d'aliment (passage 1 fois tous les 2 mois). Les véhicules peuvent accéder au niveau de l'entrée du site piscicole et ne sont pas une entrave sur la voie publique.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit peut être provoqué par le fonctionnement des aérateurs et le trafic des véhicules. Seuls 2 aérateurs de surface sont utilisés occasionnellement pour l'apport d'oxygène aux structures d'élevage et engendrent des bruits de chute d'eau. Néanmoins, ce bruit est minimisé par la végétation dense qui entoure les bassins. Le trafic est lui aussi extrêmement réduit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les poissons morts sont ramassés quotidiennement dans les bassins et stockés, en sacs étanches, dans un congélateur situé à l'entrée du site piscicole, en attendant le passage du service d'équarrissage.</p> <p>Étant donné le très bon état sanitaire de l'élevage, alimenté par eau de source, les quantités de poissons morts sont faibles (1 à 3 kgs/jour). Le stockage des aliments en sacs spéciaux sous abri ainsi que la rotation rapide du stock permettent de conserver des conditions très salubres.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Effluents d'élevage dissous dans les eaux de rejet de la pisciculture. Les effluents sont rejetés dans le Canal de Saint-Quentin.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendre des rejets d'élevage piscicole. L'eau, sortant du dernier bassin d'élevage, passe par un serpentin d'environ 85m*3.8m qui agit comme un décanteur sur ses premiers 30 mètres, et par la suite, en bassin naturel comportant algues, faune et flore, assurant ainsi une phytoépuration naturelle.</p> <p>La phase solide est donc décantée dans ce serpentin en aval de la pisciculture avant rejet dans le canal. Les éléments dissous (N et P principalement) sont dilués et rapidement dégradés.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le faible chargement des bassins, l'amélioration des indices de conversion et l'emploi d'aliments de plus en plus écologiques permettent aujourd'hui une nette réduction des impacts sur l'eau.

A cela il convient d'ajouter les mesures suivantes qui sont prises au niveau de la pisciculture de la Cressonnière :

- Mesures d'autocontrôle de suivi de la qualité d'eau en aval de la pisciculture réalisées chaque année afin de pouvoir intervenir en cas de problème (résultats bien inférieurs aux seuils autorisés)
- Prévention du risque sanitaire avec recours à l'intervention thérapeutique en dernier ressort. Aucun traitement antibiotique n'a ainsi été réalisé ces 5 dernières années.

Enfin, la pisciculture est exploitée depuis plus de 50 ans et est parfaitement intégrée dans son environnement. La végétalisation de ses abords est à la fois propice à la faune et à la flore et crée un écran vis-à-vis des éventuelles nuisances sonores pour le voisinage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'existence déjà ancienne de la pisciculture (plus de 50 ans) et surtout son mode de gestion (exploitation familiale avec une limitation de la production à une trentaine de tonnes annuelles et une attention particulière portée à la prévention du risque sanitaire) limitent considérablement les éventuelles atteintes à son environnement. Il ne nous semble donc pas proportionné de devoir recourir à une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

le,

Signature

Télédéclaré le 07/07/2021